



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

**AVIS PUBLIC**  
**Entrée en vigueur du règlement établissant les règles de**  
**fonctionnement et les conditions d'utilisation de la**  
**Bibliothèque Yves Meilleur**

PRENEZ AVIS que lors de la séance ordinaire du 10 juin 2024 le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2024-558 établissant les règles de fonctionnement et les conditions d'utilisation de la Bibliothèque Yves Meilleur.

Le règlement peut être consulté, sur demande, à l'hôtel de ville, située au 59, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à L'Ascension, ce 11 juin 2024

Céline Chicoine  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Céline Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de L'Ascension, résidant à L'Ascension, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, sur le site Web de la Municipalité, le 11 juin 2024, entre 8h et 16h.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 11 juin 2024

Céline Chicoine  
Directrice générale et greffière-trésorière